

| | |
|---|---|
| — <i>Modification/Rénovation</i> | Modification d'un ouvrage qui introduit une nouvelle structure ou élimine une structure existante sans changer la finalité ou la fonction de l'ouvrage; n'inclut pas l'agrandissement (rénovation). |
| — <i>Désaffectation</i> | Retrait du service d'un ouvrage par démantèlement, mais n'inclut pas l'interruption temporaire de son exploitation; peut également désigner la remise en état (dépollution) d'un terrain contaminé. |
| — <i>Abandon</i> | Retirer du service un ouvrage en le laissant en place, mais n'inclut pas l'interruption temporaire de son exploitation. |
| — <i>Acquisition d'un bien immobilier</i> | Acquisition par transfert de titres. |
| — <i>Aliénation d'un bien immobilier</i> | Cession par transfert de titres. |
| — <i>Location</i> | Acquisition par bail. |
| — <i>Renouvellement du bail</i> | Renouvellement de l'acquisition par bail. |
| — <i>Autre</i> | Expliquer en détail toute autre activité non énumérée. |

3. Décrire les principales étapes du projet et les activités connexes.
(Les principales étapes décrites ici sont reprises à la question 16).

Décrire brièvement le projet, son emplacement et les principales activités et opérations auxquelles il donnera lieu. Préciser également l'envergure du projet.

Exemple : Acquisition d'un terrain de 4,5 hectares dans la ville A. Les plans de construction de la chancellerie prévoient une surface de plancher de XXXX m² et X étages. Un parc de stationnement en surface/souterrain adossé pourra accueillir XX véhicules. Le terrain sera acheté au mois de B. La préparation du chantier (enlèvement des bâtiments existants et de certains arbres) se fera durant les mois de C et D. La construction se fera durant les mois de E à F. Le bâtiment sera relié au réseau d'aqueduc et d'égouts municipaux, et servira à des activités administratives. On prévoit qu'il aura une durée utile de XX ans.

4. Indiquer la raison d'être du projet.

Expliquer la justification du projet, en indiquant les solutions de rechange examinées. Comparer les possibles effets environnementaux du projet avec ceux des solutions de rechange. Examiner également les répercussions (environnementales et autres) d'une *non-réalisation* du projet.

Exemple : Le Canada souhaite accentuer sa présence dans la ville A. La décision de construire s'appuie sur un examen approfondi du marché immobilier local, et elle constitue la solution la plus rentable.

5. Décrire le cadre environnemental du projet envisagé.

Recueillir et décrire des données pertinentes et fiables sur l'environnement du terrain envisagé, en énumérant et en décrivant les principales composantes environnementales et en expliquant les raisons ayant motivé la délimitation du terrain. Seuls les éléments naturels (sol, topographie, végétation, faune, eaux souterraines, etc.) pertinents au projet doivent être recensés et évalués. Annexer une carte topographique des lieux au rapport d'examen préalable.

Exemples : (a) Terrain de 4,5 hectares légèrement incliné; le tiers avant du terrain est surtout constitué d'arbustes et de gazon, tandis que les deux tiers arrière comprennent une douzaine de gros arbres adultes d'une hauteur de 60 mètres. Un ruisseau d'environ deux mètres de largeur coule dans la partie aval du terrain. (*Profil d'utilisation : vocation résidentielle à faible densité*).

(b) Terrain de deux hectares, plat et non végétalisé, actuellement recouvert d'asphalte. (*Profil d'utilisation : centre urbain à haute densité*).